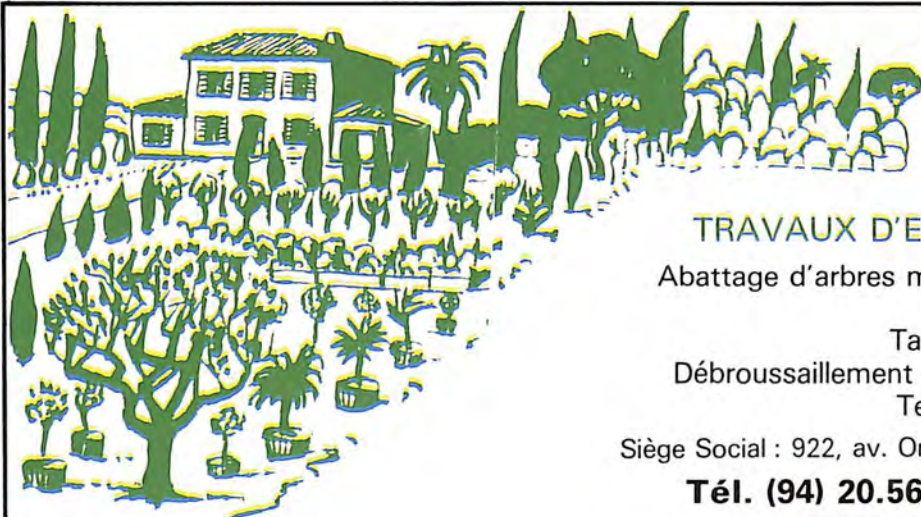


SAINT-MANDRIER LA-SEYNE-SUD

voire canton



1982



Attributaire de la Ville de TOULON
en 1978, 1980 et 1981

J.-E. ALFONSI
(S.O.S. JARDINS)

TRAVAUX D'ELAGAGE PUBLICS ET PRIVES

Abattage d'arbres menaçants - Dégagement de lignes
Spécialiste des travaux dangereux
Taille de palmiers de toutes hauteurs
Débroussaillage mécanique - Broyage de végétaux
Terrassement - Location de matériel

Siège Social : 922, av. Ortolan - 83100 TOULON

Tél. (94) 20.56.30 et 74.49.68

(DEVIS GRATUITS)

RAPIDITE - EFFICACITE - SECURITE

Les Annonceurs sont à même de vous donner entière satisfaction dans les domaines les plus divers. Faites-leur confiance. Réservez-leur vos achats. Vous économiserez ainsi temps et argent et vous serez certains d'obtenir un service rapide et sérieux.

l'Oustalet

MAISONS INDIVIDUELLES

60, rue Jean-Jaurès
83000 TOULON - Tél. 89.10.95



GESTION

De Services Municipaux
d'eau potable et d'assainissement

UTILISATIONS

Industrielles de l'Ozone

TRAITEMENT

Des eaux potables et Industrielles

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

4, rue du Général-Foy - 75008 PARIS - Tél. 261.82.15

AGENCE REGIONALE : Immeuble « Le Galion » - Entrée A - Avenue Infanterie-de-Marine
TOULON - Tél. (94) 41.43.91

EDITORIAL



Il y a dix ans la canton de la Seyne comprenait dans leur totalité les villes de La Seyne-sur-Mer, de Saint-Mandrier et de Six-Fours. S'il avait été maintenu dans ses limites primitives, ce canton compterait aujourd'hui plus de 100 000 habitants.

Avec beaucoup de clairvoyance et un souci évident d'équilibre, il a été scindé en 3 cantons :

- Six-Fours
- La Seyne Ville
- La Seyne-Sud Saint-Mandrier

et il y a 9 ans, j'ai eu l'honneur d'être élu premier Conseiller Général de ce nouveau canton. Ce mandat m'a de nouveau été confié par les électeurs trois ans plus tard, cette fois pour une durée de six ans qui va s'achever dans quelques semaines.

Dès sa création, j'ai souligné les particularités de cette nouvelle entité administrative qui a permis d'élever le charmant village de Saint-Mandrier au rang de chef-lieu de canton et je me suis efforcé de défendre sa vocation résidentielle et touristique. Il ne s'agissait pas d'être en concurrence et encore moins en opposition avec la Seyne Ville, canton industriel, mais bien au contraire d'en être le complément et l'allié.

Il fallait donc veiller d'une part à éviter une urbanisation anarchique et envahissante et d'autre part à améliorer les équipements collectifs et les infrastructures existants pour rendre le canton toujours plus attrayant tout en lui conservant une qualité de vie conforme à sa vocation.

Je crois pouvoir dire aujourd'hui que le Département, pour la part qui lui revient, s'est efforcé de

soutenir cette politique que j'ai réclamée et défendue et que dans la limite de ses possibilités financières il s'est employé à accorder aux deux Municipalités du canton les moyens nécessaires pour y parvenir. Mais il est évident aussi que chacune de ces Municipalités est libre de ses choix et aura à en rendre compte à l'expiration de son mandat.

Le rôle du Conseiller Général consiste, et à la condition d'en être saisi, à défendre les dossiers constitués par des élus municipaux auprès de l'Assemblée Départementale et de l'Administration, et c'est ce que j'ai fait pendant les neuf dernières années.

Tout n'a pas été entrepris et tout n'a pas été réussi. De grandes difficultés demeurent et pour certaines d'entre elles, seules des solutions provisoires ou palliatives ont pu être trouvées. Ainsi reste toujours posé le problème des deux voies essentielles de communication du canton à savoir le C.D. 18 qui constitue l'axe Nord-Sud de La Seyne à Saint-Mandrier et le C.D. 16 voie transversale Est-Ouest du Pas-du-Loup vers Six-Fours. Malgré les aménagements réalisés ponctuellement, la circulation y demeure difficile, voir dangereuse selon les moments et il reste encore le plus urgent à faire dès lors que des projets globaux existent mais que leur financement n'étant pas encore clairement défini, aucun calendrier précis n'a pu être à ce jour établi.

Si j'ai parlé de vocation résidentielle et touristique, il va sans dire que celle-ci ne connaîtra sa véritable expression que le jour où les équipements collectifs et les diverses installations distractives et sportives seront réalisées et mises à la disposition de tous. Dans ce domaine encore ce ne sont pas les projets qui manquent, mais peut-être parfois une volonté d'aboutir avec les sacrifices qu'il faudra bien consentir pour leur réalisation.

En revanche, surtout dans le domaine de la vie courante, beaucoup d'améliorations ont été apportées et mises à la disposition des habitants et de nos visiteurs.

Je n'ai pas voulu en dresser un catalogue exhaustif et j'ai pensé qu'à l'occasion de cette revue cantonale réalisée grâce à nos annonceurs que je tiens à remercier, il convenait à travers des articles et des interviews très libres, de mieux faire connaître quelques-uns des aspects intéressants du canton.

Bien sûr, beaucoup d'autres sujets auraient pu être traités ou mériteraient de l'être. J'en ai parfaitement conscience et j'attends d'ailleurs vos suggestions.

Mais je suis certain que les habitants de notre canton trouveront des informations et des points de vue intéressants dans les articles de cette revue et qu'ils y puiseront, comme moi-même, encore davantage de raisons pour défendre ce coin de la terre du VAR où malgré la proximité de la grande ville et des grandes industries, on peut encore vivre agréablement.

A condition d'être vigilant et déterminé !

Je le serai si vous continuez à m'apporter votre soutien et votre concours.

D^r Arthur PAECHT
Ancien Député
Conseiller Général du VAR

DOCTEUR PAECHT

dites-nous...



Comment concevez-vous le rôle du Conseiller Général dans le cadre de notre Société ?

– Le Conseiller Général a été sans doute, jusqu'à ce jour, le grand méconnu de la politique française et plus particulièrement en milieu urbain. Avec l'accroissement de ses responsabilités dans le cadre de la décentralisation, son rôle va devenir beaucoup plus important puisque l'exécution du Budget Départemental n'est plus du ressort du Préfet mais va être attribuée à l'Assemblée Départementale. Dans la société de demain, le Conseiller Général deviendra véritablement un décideur responsable.

Comment pouvez-vous exercer vos fonctions dans une ville tenue par la majorité, vous, un membre actif de l'opposition ?

– Le Canton de LA SEYNE-SUD/ST-MANDRIER ne ressort que de deux municipalités : ST-MANDRIER et LA SEYNE. L'une est politiquement neutre, quelles que soient les opinions politiques des élus, l'autre est politiquement très engagée. C'est dire qu'effectivement mon rôle est difficile puisqu'en aucun moment, en neuf ans, une quelconque concertation n'a pu s'instaurer avec la commune de LA SEYNE. Je ne puis que le constater tout en le regrettant. En revanche la concertation a été très aisée avec les élus de ST-MANDRIER.

Pensez-vous que les gens soient bien conscients du rôle du Conseiller Général ?

– J'ai déjà, en partie, répondu à cette question et si sans doute, à la campagne ou dans les villages, le rôle du Conseiller Général est connu et apprécié il est bien normal, qu'en l'état actuel de ses compétences, son activité dans les villes, surtout s'il ne fait pas partie du Conseil Municipal, est volontairement ou involontairement occultée.

Dans la vie quotidienne, vous êtes appelé à cotover vos concitoyens, sous quelle forme s'effectue votre approche ?

– Elle s'effectue simplement car, installé depuis un quart de siècle comme médecin en plein milieu de mon canton, ceux qui le souhaitent me rencontrent facilement et le dialogue s'installe sans aucun problème. Un élu, quel qu'il soit, fait l'objet de toutes sortes de démarches, soit personnelles, soit en raison de difficultés des habitants avec l'Administration, et il lui appartient de répondre favorablement à toutes ces démarches dès lors que les administrés ne réclament que leurs droits et non pas des passe-droits. Telle est en tout cas ma conception.

Vous avez donc conscience d'apporter une aide certaine à vos électeurs ?

– C'est indiscutable et j'ai actuellement dans mon bureau du Quai Hoche, près de 3 000 dossiers. Bien sûr, on n'obtient pas tout ce que souhaitent les électeurs mais on leur facilite bien des démarches. Je dois ajouter que j'ai autour de moi de fidèles Amis, tous collaborateurs bénévoles, sans lesquels je ne pourrais exercer mon action.

Ce bon contact n'est-il pas dû plus à votre profession qu'à votre fonction de Conseiller Général ?

– Je crois qu'on ne peut pas dissocier l'homme, sa fonction et son métier et que les trois facteurs interviennent. Mais sans aucun doute un médecin est-il, par vocation, un confesseur et un confident et même dans mon cabinet médical il arrive, mais toujours par la volonté de mon patient, que le dialogue déborde les aspects médicaux de l'entretien.

Si vous n'étiez pas Conseiller Général, est-ce que ce serait la même chose ?

– De ma part, oui, car au fond il en a été de même lorsque je n'étais ni Député, ni Conseiller Général. Mais, sans aucun doute, quand on ne détient pas de mandat et que l'on n'est pas un élu du suffrage universel, les portes ne s'ouvrent pas de la même manière et on ne peut avoir la même connaissance des dossiers.





Les prochaines échéances électorales vont être de plus en plus politisées. Pensez-vous qu'il en sera de même au niveau des cantonales ?

— Les partis politiques ont d'ores et déjà décidé, aussi bien ceux de la majorité que ceux de l'opposition, de politiser l'élection cantonale. En cette période de mutation profonde de notre société, il ne faut pas s'en étonner. Mais je reste persuadé que pour ce type d'élection locale, les relations humaines jouent davantage que pour les élections nationales et que, malgré le désir des partis politiques d'en faire un test, beaucoup d'électeurs se détermineront en faveur de celui qu'ils connaissent et qu'ils ont eu l'occasion d'apprécier.

Dans le cadre de la Décentralisation et surtout de la Régionalisation, beaucoup pensent que le rôle du Conseiller Général va être réduit à sa plus simple expression. Quel est votre point de vue à ce sujet ?

— J'ai déjà soulevé ce problème en réponse à votre première question. Je ne le crois pas. Bien au contraire. Mais il est vrai aussi que je pressens le risque de situations conflictuelles entre le Conseil Départemental (ex. Conseil Général) et le Conseil Régional dont les pouvoirs vont être considérablement accrus et déterminants dans beaucoup de domaines, et plus particulièrement pour les sujets économiques. Nous verrons bien. Il faut jouer le jeu et nous constaterons à l'usage si la décentralisation et la régionalisation sont réussies. J'ai parfaitement l'intention de participer, non seulement aux débats, mais aussi au fonctionnement et à la mise en place de nouvelles structures et si un nouveau mandat m'est confié, de continuer à défendre, avec le même acharnement les intérêts de mes administrés.

Je voudrais dire encore que quelle que soit l'issue du scrutin, ma participation pendant neuf ans à la vie de l'Assemblée départementale, m'a apporté bien des satisfactions, m'a permis de connaître beaucoup de gens que, sans ce mandat, je n'aurais jamais rencontrés et dont j'ai pu apprécier, qu'ils soient adversaires ou Amis, la compétence et le dévouement à la chose publique.

Si de mon côté j'ai pu aider mes concitoyens dans cette période particulièrement difficile de la vie de notre pays, j'aurais conscience d'avoir servi et, au fond, je considère que je suis un Conseiller Général heureux.

Propos recueillis par
Charlotte REGGI

**Chemiserie - Lingerie
Bonneterie - Lainage**

ELIO

2, rue de Lorgues - TOULON

Tél. 92.79.24

**Charly et sa tribu
AU RESTAURANT**

« La Pitchounette »

OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LE MARDI

Dîner-Spectacle Burlesque et Farfelu

Réservation obligatoire

5, avenue de l'Elisa 83100 TOULON

Tél. (Jour) 23.54.70

(Nuit) 27.37.49

**Sté de Banque
de Provence**

*Une banque privée Régionale
au service de la Provence*

10 GUICHETS dans le Var

Daniel PERRIN

**ASSUREUR CONSEIL
TOUTES ASSURANCES**

Exclusivité : ASSURANCE AUTOMOBILE « au kilomètre »

Quai Saturnin-Fabre

83500 LA SEYNE-SUR-MER

Tél. (94) 94.87.18

AFFICHAGE

Présignalisation sur demande - Affichage
Aménagements chantiers

Immeuble « LE CHARLEMAGNE » rue Henri-IV
LE MOURILLON - 83000 TOULON



OFFICE TECHNIQUE D'AFFICHAGE

Tél. 42.64.90

ENTRETIEN AVEC MAX JUVENAL MAIRE DE ST-MANDRIER

Monsieur le Maire, depuis quelques années un nouveau quartier de votre Commune se développe rapidement, le Maregau. Situé à l'opposé du village traditionnel au creux St-Georges, ne peut-on craindre une division de St-Mandrier ?

Effectivement, il existe une différence dans l'origine de la population de chacun des quartiers : au creux St-Georges, ce sont des familles entières de pêcheurs qui s'établirent au siècle dernier, en provenance des côtes italiennes, grossissant la population autochtone très sensiblement. Au Maregau et au Pin Rolland, ce sont plutôt des personnes qui investissent dans une maison pour leurs vieux jours.

Mais, je ne pense pas qu'un quelconque problème de cohabitation se pose un jour. Voyez-vous, pour moi, St-Mandrier n'est pas une ville comme les autres. Les habitants le ressentent bien et ont à cœur de préserver leur privilège.

Compte tenu de la population comptée à part, nous dépasserons très bientôt le seuil des 10 000 habitants, dont 1435 vivent au Maregau et 4 020

au Creux, selon le dernier recensement partiel.

Mais, St-Mandrier partage depuis toujours ses 510 ha 210 a avec la Marine Nationale avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations, qui nous aide dans nos difficultés et à laquelle nous le rendons bien si l'occasion se présente. Il faut équiper correctement les quartiers et tout se passe le mieux du monde.

Justement à ce propos, les ressources financières de votre Commune ne sont pas inépuisables. Comment pouvez-vous satisfaire les besoins qui se font sentir ?

Avec beaucoup d'astuce, bien sûr. Par exemple, le ramassage des ordures ménagères. En été, le tonnage à évacuer double, nous passons de 12 tonnes à 23 tonnes, le matériel est cher et nous ne pouvons compter sur le revenu touristique pour en assumer le coût. Nous avons trouvé une solution : le personnel municipal ramasse les ordures et le traitement s'effectue dans un four marine. Nous ne pouvons en rester là, il faudra améliorer le système plus tard.

L'été nous avons des problèmes d'eau potable. La Marine nous fournira en 1982 l'eau de sa canalisation en provenance du Faron qui remplira un réservoir situé sur la Colline, ainsi serons-nous à l'abri des feux de forêt, ou du moins les restreindre au minimum.

Quelles sont les relations d'un Maire avec son Conseiller Général ?

En ce qui nous concerne, le Docteur A. PAECHT et moi-même, elles sont excellentes. Je considère que le Maire d'une commune ne peut travailler utilement sans avoir de bons rapports avec le Conseiller Général de son canton. N'oubliez pas que j'ai moi aussi une grande expérience dans ce domaine, puisque j'ai été Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Avant le Docteur PAECHT, le Conseiller Général était un élu communiste. J'ai entretenu avec le Dr PAECHT les mêmes relations qu'avec son prédécesseur.

Il y a même une anecdote tragique qui reflète bien les relations avec le Dr PAECHT. Le cimetière de St-Mandrier est complet et cela pose de sérieux problèmes depuis quelques années. Le Conseiller Général et moi-même étudions toutes les possibilités de faire aboutir le dossier. Nous avions prévu, si nous n'obtenions pas satisfaction, d'immerger officiellement le premier corps que nous ne pourrions enterrer. Comme sur les bateaux ! Heureusement, la situation s'est dénouée avant d'en arriver à une telle extrémité.

Le Dr PAECHT a toujours été présent quand j'ai eu besoin de son aide dans l'intérêt du canton ou de la commune.

En conclusion, comment voyez-vous l'avenir de St-Mandrier ?

Je pense que St-Mandrier doit garder son identité, ne pas chercher à copier ses voisins, vivre avec ses moyens. Je vous l'ai dit, ce n'est pas une commune comme les autres, il faut qu'elle conserve ce caractère.



Depuis 11 ans, M. JUVENAL gère sa ville avec grande compétence.

— Le veilleur de la presqu'île : Saint Mandrier —

Depuis la nuit des temps, la presqu'île de St-Mandrier fut habitée par quelques pêcheurs et chasseurs qui trouvaient là de quoi survivre. Ils habitaient des cahutes trop précaires pour laisser une quelconque trace dans le temps et n'étaient guère nombreux.

Au VI^e siècle, deux lieutenants d'Alaric II, roi des Wisigoths, furent séduits par la parole de St-Cyprien et embrassèrent la foi chrétienne. Ce Saint les baptisa sous les noms de Flavien et Mandrier.

Il faut noter que le nom de Mandrier signifie : l'homme de la Baie. Et de fait, Cyprien emmena les nouveaux chrétiens, qui étaient devenus des amis très sûrs, à TOULON où il dirigeait un monastère.

Flavien et Mandrier n'entrèrent pas au couvent, mais devinrent ermites dans la presqu'île qui garde l'entrée de la rade et qui porte à présent le nom de l'homme de la Baie.

On peut penser, avec BERENGER-FERAUD, auteur d'un fort intéressant ouvrage, que les deux hommes devinrent des moines-guerriers en quelque sorte, chargés de la défense de la rade contre les nombreux ennemis qui attaquaient régulièrement.

Leur foi et leur bonté furent si grandes qu'après leur mort, survenue probablement au cours d'un combat, les gens du lieu leur vouèrent un culte et plus particulièrement

à Mandrier. Ils furent canonisés comme leur maître et ami Cyprien.

Au XI^e siècle, Guillaume III, Comte de Provence, fit ériger une chapelle à St Mandrier qui, selon la tradition orale, aurait abrité les reliques du Saint.

Avec Henri IV, la rade de TOULON devint beaucoup plus militaire et tournée vers l'extérieur, notamment la Méditerranée orientale. Très logiquement, la presqu'île devint le point d'accueil des marins malades au retour des campagnes. Le Lazaret, entre St-Mandrier et les Sablettes, était depuis longtemps déjà le quartier de quarantaine pour les navires contaminés.

C'est sous le règne de Louis XIV, en 1670 que fut construit l'hôpital pour la Marine, selon l'opinion autorisée de M. H. VIENNE.

L'histoire de St-Mandrier ressemble à celle des communes voisines et jusqu'en 1950 elle n'avait pas droit au titre même de commune, puisqu'elle n'était qu'une section de la Seyne.

Les habitants contestèrent cette tutelle et obtinrent gain de cause. Ils élirent leur premier Maire, M. CLEMENT, cette année-là. C'est à présent, M. JUVENAL qui préside aux destinées de la ville, avec sérieux et compétence et cela depuis 11 ans.



Les nouveaux quartiers du Pin Rolland et du Maregau : leur calme se situe dans la bonne tradition mandriane.



La magnifique forêt communale qui couvre les hauteurs de Saint-Mandrier.



*Les Installateurs
CHAINEGAZ
sont à votre service*

*Les bons installateurs font les bonnes installations.
Les bonnes installations font les bons chauffages.*

La chapelle des mécaniciens de St-Mandrier

UNE RESTAURATION URGENTE S'IMPOSE
POUR SAUVER CETTE OEUVRE MECONNUE

Construite au XIX^e siècle sur les plans de l'ingénieur des travaux maritimes Toulonnais M. BERNARD, la chapelle des mécaniciens de St-Mandrier, de son vrai nom, Chapelle ST-LOUIS est située sur les terrains du G.E.M., à mi-flanc de la colline de Cépet. C'est une construction de style néo-classique, que d'aucuns considèrent comme une pièce maîtresse de l'architecture religieuse en Provence au siècle dernier.

La construction de la Chapelle rappelle la disposition du St Sépulcre à Jérusalem, une coupole de 16,5 m de diamètre, posée sur un péristyle supporté par 24 colonnes d'ordre ionique, la surplombe.

Malgré la sévérité de son architecture, la Chapelle St-Louis est étonnante de légèreté et de grâce. Cette impression est causée par la blancheur de sa pierre, provenant des carrières de St-Rémy de Provence, au milieu de la verdure environnante. On pourrait écrire des nombreuses pages sur la beauté de la Chapelle des mécaniciens, mais mieux vaut aller la visiter.

Mais, hélas, elle est la preuve matérielle de l'ingratitude des hommes.

Cet édifice, qui pourtant a reçu les prières d'espérances de milliers d'hommes, menace de s'écrouler parmi ces mêmes hommes à qui elle avait redonné foi et espérance à certains moments difficiles de leur vie.

Les lézardes intérieures et extérieures ne cessent de grandir de mois en mois. Les tirs de mines pour l'aménagement des bâtiments au-dessus de la chapelle, ne firent que précipiter cet état actuel. Le sol au pavage de marbre établi sur une citerne d'eau se dégrade faute de soins. Le mur circulaire menace de s'affaisser tout comme menace de s'écrouler les architraves intérieures et extérieures de la chapelle. La coupole se disloque et laisse pénétrer les eaux de pluies qui causent d'importants dégâts (mousse sur les pierres, mobilier abimé).

Il serait urgent que les travaux soient entrepris. Le temps semble, hélas, proche où il faudra, pour éviter un effondrement, ceinturer cet édifice. Première opération coûteuse qui entraînera inévitablement d'autres phases de sauvetages encore plus onéreuses et délicates pour la restauration, si tant est que celle-ci intéresse les hommes.

Si on veut éviter que sonne le glas de ce temple, il convient que sans délai les autorités compétentes s'occupent de la Chapelle des Mécaniciens qui a reçu la prière de tant d'hommes de notre Marine Nationale.

Saint-Mandrier La Seyne-Sud

Revue d'information cantonale
1982

Première Edition

Edition-Publicité



14-16, rue Jean-Bologne
Paris (XVI^e)
Tél. 525.52.37
C.C.P. 8678-20 Paris

Imprimerie spéciale de l'AREO
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982



D'un diamètre de 16,50 m, la coupole de la chapelle des mécaniciens s'appuie sur 24 colonnes à tambour d'ordre ionique.

LE CIMETIERE FRANCO-ITALIEN

La commune de Saint-Mandrier, entre autres particularités, recèle une parcelle du territoire italien.

En effet, les combattants de ce pays voisin, morts en terre française pendant la grande guerre, furent enterrés dans la presqu'île, pointe ultime de la France s'avancant vers le large.

La terre où reposent ces soldats est devenue italienne.



Le carré italien.

Tout à côté, dorment les soldats français. Mais aucun caractère lugubre à ce cimetière calme et fleuri, donnant sur la mer à l'ombre des pins.

Parfois, une délégation des Armées vient rendre hommage aux disparus ou bien, se célèbre un office religieux en leur mémoire.

Et nombreux sont les visiteurs à se promener dans les allées bien entretenues, au pied de la pyramide de LATOUCHE-TREVILLE.



Le carré français.

AFFICHAGE TOULONNAIS

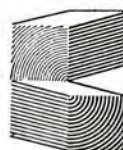
*SPECIALISTE PUBLICITE EXTERIEURE
DANS TOUT LE VAR*

**PANNEAUX DE CHANTIERS
FLECHAGE
PRESIGNALISATION
TOUT AFFICHAGE**

9 et 11, rue Truguet
83000 TOULON
Tél. 89.00.20

DEMEMAGEMENTS-GARDE MEUBLE*** MEIFFRET

18, avenue Colbert - 83055 TOULON CEDEX
Tél. (94) 22.90.10 (+) Télex MEIFFRET 400.289 F
Chemin Robert-Brun - Z.I. Camp-Laurent
LA SEYNE - Tél. (94) 94.77.05
Circuits routiers organisés sur tout le territoire métropolitain
et en Corse



beocube

**PANNEAUX
CHARPENTES TRAITEES
MENUISERIES prêtes à poser**

11, av. du Docteur-Mazen
83500 LA SEYNE - Tél. 94.70.32
Zone Industrielle
83140 SIX-FOURS - Tél. 87.49.14

Pompes Funèbres Provençales Michel et Cie

CONCESSIONNAIRE
DU SERVICE MUNICIPAL DES VILLES
DE LA SEYNE-SUR-MER
ET SAINT-MANDRIER
Tél. 94.66.11

Le C.I.L. des Sablettes : construire des équipements adaptés au site



Un coucher de soleil sur la plage des Sablettes. Au fond le Cap Sicié.

Avec les grandes migrations estivales, le littoral des Sablettes n'échappe pas à la ruée de toutes les personnes à la recherche du soleil et de la mer. Les nuisances qui en découlent sont parfois difficiles à supporter. Mais l'intolérable fut atteint en 1971/1972 quand fut décidée la construction de Marines par comblement d'une partie de la Baie du Lazaret.

La vague de protestations contre un projet de nature à défigurer le paysage familial, et si agréable, contraignit le promoteur à stopper la réalisation après la construction du premier bâtiment. Il reste à présent un

terrain vague, tout autour, qu'il serait urgent d'aménager. En effet, cet endroit est désolant et particulièrement remarquable puisqu'on ne peut que passer devant pour se rendre à la plage ou à St-Mandrier.

Le C.I.L. des Sablettes s'est inquiété de son aménagement, et il a découvert qu'un projet d'équipement sportif existe dans les dossiers municipaux. A quand la réalisation ?

L'autre souci du C.I.L. est l'édification du P.O.S. à la Seyne. Une voie de dégagement y était prévue, par l'élargissement d'un chemin intérieur au quartier de Ta-

maris, parallèle à la Corniche, elle-même élargie à 18 m.

Cette voie aurait été d'un coût fort élevé du fait de nombreuses expropriations qu'elle nécessitait, mais surtout, sa liaison avec l'autoroute TOULON-MARSEILLE, en faisait une voie d'accès rapide aux plages, certainement bien pratique pour les touristes. Mais les habitants n'ont pas accepté de sacrifier le calme et l'agrément de leur quartier pour satisfaire des gens qui après tout ne vivent que 15 jours à 3 semaines par an seulement à Tamaris-les-Sablettes. Ils ont suggéré à la Municipalité d'équiper simplement l'actuelle Corniche en feux de signalisation, pour diminuer les grands risques d'accidents dus au non-respect de la vitesse réglementaire. Pour le reste, le réseau routier actuel suffit pleinement.

Dernière grande idée des autorités compétentes sur le secteur : créer un port dans la Baie du Lazaret. Après étude du dossier, le C.I.L. n'est pas opposé à une telle réalisation, à condition de tenir compte des intérêts de la mytiliculture. En effet, trop de yachts dans une mer fermée créent de graves nui-

sances, car les peintures sous-marines à trop forte dose présentent un sérieux danger pour la flore marine.

Il reste un dernier ennui auquel s'attache le C.I.L. : la lutte contre le bruit. Hiver comme été, les amateurs de motos et autres véhicules trafiqués pour produire le plus grand nombre possible de décibels, tournent, surtout la nuit, dans les rues paisibles du quartier empêchant les habitants de trouver le repos.

Il arrive aussi trop fréquemment que des bagarres éclatent à la sortie du Casino entre gens éméchés.

Le C.I.L. a réclamé des interventions et des contrôles plus suivis de la part de la police, car force est de constater que la peur du gendarme assagit, encore de nos jours, les excités.

Pour résumer le sentiment général des habitants de Tamaris Les Sablettes, on peut dire que cette agréable station balnéaire serait bien plus accueillante pour les touristes et bien plus plaisante pour ceux qui y vivent chaque jour, si on se décidait à la doter des équipements nécessaires (hôtels, espaces verts, aires de jeux, aménagement des plages...).

Il ne faut pas oublier, que le grand large rend le sable de ces plages très propre et que la pollution n'y existe pas.



HISTORIQUE ET MYSTERIEUX : LE FORT BALAGUIER

On dit que Bonaparte but à la Fontaine de Jouvence du Fort Balaguier. Grâce à cette eau, il devint Napoléon, mais y puisa également ce talent qui lui valut ses nombreux succès féminins. M. LEBON, gardien actuel du Fort, vous dira malicieusement que souvent des dames viennent chercher l'eau de Jouvence...

Ce coin de La Seyne s'enrichit d'un passé certes historique, mais également plein de secrets.

Entre les deux guerres, une comtesse y aurait installé une fumerie d'opium fort appréciée des adeptes du rêve au bord de l'eau.

Pas très loin, l'auberge du Vieux Père Louis offrait à ses clients le plaisir de déguster les coquillages de la rade toute proche. Nombreuses furent les personnalités à venir découvrir les joies de la détente et de la gastronomie.

Claude FARRERE s'est laissé charmer par ce paysage marin, mais tout imprégné des senteurs des pins et arbousiers des collines proches. L'auteur y place quelques scènes de la vie de ses petites alliées.

Souvent confondu avec le Fort de l'Aguillette, situé sur la pointe nord sur le chemin du bord de mer, le Fort de Balaguier tirerait son nom du fait que l'on fabriquait autrefois des balais de genêt en cet endroit.

Construit en 1636, sur l'ordre du Cardinal de Richelieu, le Fort avait pour mission d'appuyer l'action de la Tour Royale, édifiée sous Louis XII et François 1^{er} pour défendre l'accès de la Rade de TOULON. Ce sont là les deux plus vieilles forteresses de Provence.

Elles ont résisté triomphalement à de nombreux assauts dont celui livré par Victor Amédée de Savoie et ses alliés Autrichiens, Piémontais et la Flotte Anglo-Hollandaise.

Ceci se passait en 1707 et 40 000 hommes prirent part à cette bataille.

Mais, le combat le plus célèbre est celui grâce auquel Bonaparte reprit en 1793 TOULON livrée aux Anglais.

Toute la partie sud de La Seyne depuis les collines de Balaguier jusqu'à la mer était un no man's land appartenant alternativement aux forces en présence d'un jour sur l'autre.

C'est là que se révéla le génie du « Capitaine instruit » Buonaparte, auquel échut le commandement, du fait de la grave blessure, empêchant, Dammartin d'assurer ses fonctions.

Mais, il faut visiter le Fort de Balaguier, devenu musée actuellement, la verve et la faconde de M. LEBON retraceront pour vous ces événements ainsi que beaucoup d'autres moments de l'histoire locale.

Il vous commentera, au milieu des oiseaux qu'il recueille, l'exposition sur le bagne de TOULON, composée de nombreux objets réalisés par les bagnards de 1748 au 23 décembre 1873.

M. LEBON vous montrera la correspondance des forçats et vous racontera, à ce propos, l'histoire des espions du Prince d'Orange. Source inépuisable de renseignement, M. LEBON connaît tout sur le bagne, depuis la « chaîne » (arrivée des forçats à TOULON en 32 jours de marche depuis Bicêtre) jusqu'aux punitions infligées et au menu des bagnards.

Le musée recèle beaucoup d'autres trésors à découvrir : de magnifiques maquettes dans la salle du corps de garde, dont celle construite par M. GEGEN, consacré meilleur ouvrier de France en 1979, des gravures de Letuaire, l'histoire illustrée de Vidocq...

Dans la salle basse, vous admirerez une magnifique collection sur la vie maritime en Guyane et aux Antilles gracieusement prêtée par Mme MISEREY de St-Mandrier.

Dernier né des Musées de la Marine, le Fort de Balaguier est devenu le 1^{er} Musée de France, compte tenu de sa fréquentation : 40 000 entrées en 1980 et bien plus en 1981.

Un regret toutefois : les écoles ne le visitent pas assez souvent. Manque d'information ou de moyens de transport ? C'est fort regrettable car nos enfants ont beaucoup à apprendre en visitant ce musée.

Propos recueillis par
Viviane ULMER



La tour du fort de Balaguier vue du jardin public attenant.



**SOCIETE DE
TRAVAUX PUBLICS
DU LITTORAL**

TERRASSEMENTS - TRAVAUX DE VOIRIE
LOTISSEMENT - ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENTS - SOLS SPORTIFS
MATERIAUX ENROBES
TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS
BATIMENTS INDUSTRIELS

« Les Plantades » 83130 LA GARDE
Tél. (94) 27.06.61

*Les Annonceurs sont à même de vous
donner entière satisfaction dans les
domaines les plus divers. Faites-leur
confiance. Réservez-leur vos achats.
Vous économiserez ainsi temps et
argent et vous serez certains d'obtenir
un service rapide et sérieux.*

ACCUEILLANT ET ORIGINAL : LE PORT SAUVAGE

Situé tout près du Musée, le port de Balaguier est dit sauvage parce qu'il n'est pas équipé pour recevoir les bateaux.

En fait, une concordance de vues créa la situation. Les responsables du Musée voulaient en protéger les abords, les navigateurs trouvèrent le coin sympathique, rural mais près d'une agglomération importante, un site classé, protégé par le Ministère de l'Intérieur, dans un magnifique cadre.

Il fut décidé que seraient admis, pour conserver un contexte historique, des bateaux en bois, utilisant la voile et sur lesquels vivent à plein temps leurs propriétaires. Le port de Balaguier n'est pas un cimetière, mais un vrai port pour les bateaux qui vivent.

On a pu y admirer, et visiter, de nombreux bateaux fort beaux et originaux, tels que Collin Archer, Langoustier, bateau pilote de la Gironde, Goelle. Deux thoniers y sont en cours de retransformation pour utiliser à nouveau l'énergie éolienne et non plus un moteur.

A côté, se trouve Notre-Dame de Bon port, qui abrite la dévouée fédération nationale du sauvetage en mer. Saluons au passage la générosité de ces bénévoles toujours prêts à porter secours aux personnes en danger sur la mer.

Malheureusement, la législation française devient de plus en plus draconienne alors que les Anglais ont compris que les vieux bateaux font partie d'un patrimoine National. Aussi, de plus en plus, les propriétaires font prendre une nationalité étrangère à leurs bateaux, et plus particulièrement anglaise bien sûr. Quelquefois, ils ne peuvent plus supporter les frais et taxes attachés à leur bâtiment et sont contraints de vendre. Ce sont bien rarement des Français qui rachètent.

C'est ainsi que nos bateaux historiques deviennent étrangers. C'est le cas du CARENE, vendu au DANEMARK, de l'OLYMPIC, un bateau musée, à l'ESPAGNE et de tant d'autres. Qui arrêtera la fuite ?

Le port de Balaguier est très sympathique, mais il faut reconnaître que si les autorités compétentes voulaient bien lui donner un minimum d'équipement, ne serait-ce que l'eau courante et l'électricité, les occupants temporaires y séjourneraient plus volontiers. Mais il est difficile de vivre sans eau ni électricité avec des enfants à bord.



3 mâts à quai à Balaguier.

BATIMENT / TERRASSEMENT / TRAVAUX PUBLICS

SOCOTRAV

SOCIETE DE
CONSTRUCTION
ET DE TRAVAUX

- BETON ARME
- GENIE CIVIL
- PISCINES
CUVELAGES

SIEGE SOCIAL :
« La Bachellerie » - Chemin de Fuméou
83160 LA VALETTE-DU-VAR
Tél. (94) 27.37.83
BUREAUX ET ENTREPOTS :
313, av. Joseph-Louis-Lambot
Z.I. Toulon-Est
83088 TOULON CEDEX
Tél. (94) 75.63.56

Notre-Dame de la Mer

La Paroisse de Notre-Dame de la Mer dont l'église si originale, et même unique dans son genre architecturale, recouvre 13 000 âmes.

Chaque année ce sont de 320 à 350 enfants qui y sont recueillis pour y recevoir l'enseignement catéchiste.

Au mois de juin, nos enfants arrivés en 4^e année de catéchisme font leur profession de foi et la même année leur confirmation sous la bénédiction de Monseigneur BARTHE, Evêque du Var.

La grande église de Mar-Vivo célèbre l'office, l'hiver le samedi à 18 h (salle chauffée) et, l'été à 17 h 30. Le dimanche, 2 messes sont célébrées à 8 h et à 10 h.

Mais la paroisse de Notre-Dame de la Mer est aussi un lieu de rencontre pour les lycéens en classe de 3^e et 4^e qui animent le groupe « SOURCE VIVE » ; les jeunes gens à partir de la Seconde peuvent échanger leurs idées et le fruit de leurs réflexions lors des réunions de leur groupe « FEU NOUVEAU ».

Au printemps (le 3^e dimanche de juin), une grande kermesse paroissiale est organisée dans les jardins autour de l'église.

L'édifice est caractérisé par un clocher complètement isolé de la bâtisse possédant un système de sonnerie électronique. Quant au bâtiment central de forme ronde et inclinée, le toit n'est soutenu à l'intérieur par aucune colonne, c'est une seule dalle de béton qui recouvre l'édifice de plan circulaire.

En cela, notre église de Mar-Vivo est une « première » architecturale.

J.-L. RESPAUD



D'architecture très moderne, Notre-Dame de la Mer et son clocher très caractéristique.

Une Paroisse en pleine expansion

Les 5 000 âmes que regroupe la Paroisse de Saint-Mandrier s'accroissent en nombre, d'année en année, c'est pourquoi, lorsque l'Administration et la Municipalité donneront le feu vert, une chapelle pourra être construite au Pin Rolland, lieu d'expansion urbaine de la commune de Saint-Mandrier.

Le renouvellement permanent de la population de Saint-Mandrier, dû au mouvement des gens de la Marine Nationale, pose un véritable problème au Père SCAVINO.

L'enseignement du catéchisme permet aux enfants de progresser intelligemment dans la liturgie par les efforts très pédagogiques dont savent faire preuve les responsables de cette question. Ils sont 80 à Saint-Mandrier même, et 40 au Pin Rolland à être concernés par cet enseignement.

Ce sont 2 chorales qui animent les messes. En hiver, celles-ci sont célébrées le samedi à 18 h, de Pâques à juin à 18 h 30 et les 3 mois d'été à 19 h. Le dimanche 2 messes sont célébrées le matin à 8 h 30 et 10 h, et les matinaux des 3 mois d'été assistent à la messe de 8 h.



Cette chapelle qui porte le vocable du « fondateur » de ce village fut construite dans les années 1840. Elle se compose d'une nef plein cintre avec chapelle latérale.

Deux tableaux provenant d'une église de Rome orne ses murs (la Sainte Famille et Saint Jean de La Croix, et Sainte Thérèse).

La façade de cette église est ornée d'une porte au fronton triangulaire rappelant le style néoclassique de l'entrée monumentale du G.E.M. et de la chapelle des Mécaniciens.

La nef est éclairée par des baies avec ébrasement intérieur striées dans les reins de voûte.

La photographie ci-jointe du chevet de l'église de Saint-Mandrier nous permet de découvrir ainsi le néoroman, abside allongée et un clocher contigu à la nef surmonté d'un campanile.

Les baies aveugles du clocher nous montrent les impostes relevant d'un parfait archaïsme.

La Boule Saint-Elmoise est un des clubs actifs bien de chez nous

La Boule Saint-Elmoise, organise au cours de la saison, quelque 80 concours qui se déroulent du début mars, pour se terminer fin septembre.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit (1981) :

Président : M. TOMASSONE.

Vice-Président : Mmes NOBLIA et VALVO.

Secrétaire Général : M. PIZOT.

Trésorier : M. KRISOSKY.



Un pointeur de la boule Saint-Elmoise en pleine concentration.

Membres : MM. ALLASEUX, FORTINO, FOLCO, ANDRESS, M^e KRISOSKY.

Concours Fédéraux :

Grand Prix Docteur A. PAECHT (fin mai). Qualification juniors jeu Provençal (début juin). Trophée féminin (août). Qualificatif féminin (avril).

Principaux concours B.S.E. :

Coupe Saint-Elme (juin). Grand Prix « Pépé Léone » (juillet). Grand Prix Roger Imbert dit « Getou » (juillet). Grand Prix des Commerçants et Estivants (août). Challenge Aubert (15 août). Souvenir Bianchi (août). Challenge Quiviger (août). Challenge Bronner dit « Coop ». Challenge Cannes (septembre).

A noter que c'est la seule société bouliste qui organise, à l'exception des concours fédéraux, des concours uniquement réservés aux sociétaires. C'est pour cette raison que le nombre de membres actifs pour 1981 s'élève à 600.

Les Boules, un sport, quoiqu'en disent ses détracteurs, est une activité bien provençale. Saint-Elme ne faillit pas à la tradition avec ses deux terrains, dont l'un est à l'ombre des palmiers.

Et sauf intempéries, vous pouvez voir à l'œuvre les membres de ce sympathique Club dès qu'une occasion se présente et infailliblement le samedi après-midi.

Les véliplanchistes de Saint-Mandrier

Créé en 1974, le Club a quelques difficultés à naître. Il lui manque toujours l'agrément régional, car les autorités craignaient que le nouveau Club gêne les activités de celui de Saint-Elme.

En fait, la superficie du plan d'eau utilisable est telle qu'il n'est pas possible que se pose un jour un problème de voisinage.

La Mairie envisage d'équiper la plage en descente et abris pour planches.

En 1981, 2 médailles ont été remportées par les membres du Club au cours des journées portes ouvertes organisées en mai 1981 avec la participation de Sports Armée Jeunesse.

La planche à voile est un sport ouvert à tous, aux jeunes et moins jeunes : le doyen du Club a 65 ans. Alors, essayez !



Quel plaisir ineffable, glisser sur les vagues... Mais quel sport aussi.

AFFICHAGE GIRAUDY

- Réseaux d'affichage - Villes et communes - Adaptés à tous budgets.
- Publicité extérieure - Urbaine - Routière - Fléchage.
- Parkings grandes surfaces et centres commerciaux.
- Publicité permanente et temporaire.

2, rue Emile-Zola - 83000 TOULON
Tél. 92.34.60

S.A. RICARD

Département LE CASTELLET
Circuit Paul RICARD

Route Nationale 8 - 83330 LE BEAUSSET
Tél. (94) 22.55.13 - 22.46.17
(91) 54.75.30 - 54.75.97
Télex 400 988 F

Le Tir-Club de la Presqu'île : Un club de tir réputé mais aussi une école sérieuse

Quand André CARRAUD, président d'un club de tir à Briançon, vient s'installer en 1969 à St-Mandrier, il décide aussitôt de monter une association pour les passionnés de tir.

Le club s'est installé au Fort de Gros Baou, au-dessus du Pin Rolland, aidé par le Maire qui leur offrit les travaux de clôture, pour éviter des accidents aux promeneurs ou chasseurs distraits.

André CARRAUD anime le club, mais il en est également moniteur. Le club, dit-il, ne forme pas des cow-boys mais de vrais tireurs. Le tir nécessite des qualités d'adresses, précision et concentration sur soi-même.

Le club détient de nombreux titres :

1980 Champion régional de tir à 50 m et vice-champion des ligues de tir à 10 m.

1981 Champion des seniors du tir à 10 m, et dans la même catégorie, vice-champion dames et juniors.

Cette année, le Tir Club de la Presqu'île participe à la Coupe de France, et il est le seul club de la ligue Provence Côte d'Azur à le faire.

Deux journées portes ouvertes ont été organisées en mai 81 avec le concours de Sports Armée Jeunesse. Elles ont eu un vif succès.

Le Club compte parmi ses membres un nom prestigieux : Jean FAGGION, champion de France au pistolet libre à 50 m, champion régional de tir à 10 m. Il fait partie de l'équipe de France et détient le titre de vice-champion européen.

Mais le Tir-Club prépara l'avenir : agréée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, une école de tir pour les jeunes de 12 ans et plus, fonctionne admirablement sur la presqu'île. L'école est l'apprentissage de la maîtrise de soi et évite les tirs anarchiques et dangereux de certains jeunes qui s'amuse sur des boîtes de conserves en pleine nature. Les jeunes sont ainsi conseillés et prennent goût aux compétitions : en 1981, sur les 9 présentés,



Une remise de coupes et médailles au Tir-Club de la Presqu'île.

tous ont été sélectionnés pour participer aux championnats régionaux.

Le Tir-Club compte 65 adhérents, toutes catégories confondues et tous tirent régulièrement.

André CARRAUD est confiant dans l'avenir, le Club se porte bien. Un projet de construction d'un bâtiment pour organiser des réunions et créer un contact plus chaleureux est en cours.

M. JUVENAL, Maire de la commune, semble s'y intéresser beaucoup, ce qui donne tout espoir d'une réalisation rapide à M. le Président.

Dévouée et efficace, l'Anfanoma, section de La Seyne, est bien vivante

La section de la Seyne de l'Association Nationale des Français d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer recouvre territorialement les communes de Six-Fours ; Sanary ; Ollioules et St-Mandrier.

Présidée par M. Pierre SPOZIO, l'association dispose d'une permanence à La Seyne, au restaurant LE BEC FIN - 40, av. Gambetta, tous les mardis. Son dévoué secrétaire général, Paul NERI, vérifie tous les dossiers d'indemnisation des membres, aidé dans sa tâche par Mademoiselle ROUGEUL, bien connue de nos concitoyens du canton, qui assume également le service social.

Mmes RAZES, LIVERATO et ARENE, membres du Comité, font preuve également de tout leur dévouement dans leurs occupations diverses.

Chaque année, l'Association tient son assemblée générale en mai, organise une fête de la Mouna en juin et deux couscous en mars et octobre.

L'Association s'occupe également de fêter NOEL avec les 115 rapatriés économiquement faibles de la région.

Enfin, chaque année vers le 26 mai, les membres de l'Association se recueillent au cours d'une messe pour les morts de la rue d'Isly et tous ceux tombés en Afrique du Nord et en Indochine.

Mais depuis 19 ans que les dossiers d'indemnisation sont en cours, peu de rapatriés ont pu recevoir une juste compensation. La plupart n'ont été que partiellement indemnisés et beaucoup sont morts avant d'avoir reçu justice.



Une sympathique réunion de la section La Seyne de l'Anfanoma.

La mytiliculture demain ?

En 1958, 61 concessionnaires se partageaient la zone de mytiliculture de la Baie du Lazaret, aujourd'hui ils sont 23.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes. En fait, ce fut une erreur de l'office des pêches d'attribuer, il y a 23 ans, trop d'autorisation, car la zone ne supporte qu'une quarantaine de producteurs. Mais, le métier se perd. Plusieurs raisons expliquent ce fait.

Tout d'abord, les conditions d'élevage des moules sont devenues plus difficiles qu'autrefois. Pour trouver les naissains, origine de la « grappe » qui grossira pendant 18 mois autour de sa corde, les mytiliculteurs doivent à présent aller à Port Saint-Louis du Rhône ou dans la zone de Berre.



Les parcs à moules du LAZARET.

Le captage des eaux pluviales qui descendaient des collines environnantes, par les collecteurs des ensembles immobiliers construits un peu partout sur les hauteurs, a abaissé le taux d'eau douce dans la Baie. Or, l'élevage de la moule nécessite une certaine proportion d'eau douce.

A cela, il faut ajouter le comblage de 1971 qui porta un rude coup à la mytiliculture et, surtout, la pollution due aux peintures sous-marines de protection des bateaux.

Autre contrainte, nécessaire mais gênante : le passage des coquillages mis à la vente par la station d'épuration de la Marinière. Cette opération oblige les producteurs à prévoir 48 heures à l'avance, temps de séjour des moules à la Marinière, la demande de la clientèle. Il faut avoir aussi de l'intuition pour être un bon mytiliculteur.

L'autre grave problème qui fait hésiter les jeunes à s'installer dans le métier : les concessions pour 25 ans arriveront à expiration en 1983. Seront-elles reconduites ? Ce doute ne permet pas aux producteurs d'investir dans le renouvellement des équipements.

Des négociations sont en cours depuis 5 ans avec la Direction Départementale de l'Équipement, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Office des Pêches. Du côté des mytiliculteurs elles sont conduites par le Syndicat des Patrons Parqueurs de la Baie de Tamaris, sous la présidence énergique de M. CAYOL. Le Syndicat souhaite voir renouveler les concessions, mais pour une période de 30 ans minimum, afin de permettre à un jeune qui s'installe de compter sur un avenir sûr dans le métier.

La mytiliculture du Lazaret produit actuellement, bon an mal an, environ 250 tonnes de coquillages. La réputation des moules de TOULON n'est plus à faire, elles sont recherchées, et pas seulement dans la région.

Va-t-on laisser mourir un secteur économique qui peut faire vivre 40 familles ? En plus des raisons affectives qui nous feraient regretter une telle décision, il faut reconnaître que l'époque n'est pas à favoriser le chômage. Que vive donc la mytiliculture de LAZARET.

entreprise de bâtiment

A. DA SILVA MAIA et Cie



101, bd Eugène-Pelletan
83000 TOULON
Tél. 41.54.93

*Construction de Maisons Individuelles, Maisons,
Centres Commerciaux, Immeubles d'habitation, Gymnases, etc.*

Saint-Elme : doit aussi rester un port de pêche

Juste après la plage des Sablettes se trouve un petit port, bien abrité dans ses digues : St-Elme.

Pittoresque, mais bien animé, le port de St-Elme accueille 7 bateaux de pêcheurs professionnels. Dans les années 50 il en comptait une trentaine. Mais à St-Elme, la pêche est en régression.

Malgré les améliorations apportées par la technique moderne, le métier reste dur. Il n'y a pas d'horaires pour le pêcheur et il faut sortir, même s'il fait froid ou s'il pleut.

Pourtant, le pêcheur, aujourd'hui, dispose de moyens plus efficaces et ses contraintes sont allégées : fini de tendre les fragiles filets de coton, à présent ils sont en nylon solide. On ne tire plus à force de bras les filets en pleine mer : un appareil permet de les remonter mécaniquement.

3 bateaux à St-Elme sont également équipés d'un sondeur. Les pêcheurs peuvent ainsi détecter les rochers, leur profondeur, leur hauteur dans des fonds de 300 m. Ensuite, ils calent leurs filets à côté, pas au-dessus sauf

accident, et la pêche en est bien facilitée.

A St-Elme, on pêche la bouillabaisse, le rouget, la langouste. Suivant la saison c'est le poisson bleu : sardine, anchois, maquereau, bogue, severot.

En septembre-octobre, on sort la bonite, la daurade, la sope. Et puis aussi : le loup, l'encornet, le merlan. A la palangre on pêche le poisson rouge (le pageot) et le congre.

Les bords de mer sont peut-être pollués, du moins il est très à la mode de le penser, mais dès qu'on s'écarte on peut être sûr de la qualité des eaux.

Dans les années 60, l'arrivée des rapatriés a apporté un sang neuf chez les pêcheurs de Sanary, Bandol et le Brusq. Mais St-Elme n'a malheureusement pas bénéficié de cette nouvelle jeunesse, et les patrons pêcheurs sont inquiets pour l'avenir du port.

Si vous voulez déguster le poisson de St-Elme, il vous suffit d'aller l'acheter aux Sablettes, à La Seyne et même à Toulon : Les femmes de pêcheurs vendent elles-mêmes le produit de la pêche de leurs époux.



Bien abrité derrière sa digue, mais d'accès rapide en pleine mer : le port de Saint-Elme.



La grue de levage du port Saint-Elme.



SCREG MEDITERRANEE

Société Anonyme au Capital de 7 500 000 F

TRAVAUX DE VOIRIE et RESEAUX DIVERS
SOLS INDUSTRIELS - PROCÉDES SPÉCIAUX

Agence de Toulon : BP 144 - 83100 TOULON
Tél. (94) 24.34.55

Collège Jean L'Herminier : un équipement qui a changé la vie des habitants de Tamaris jusqu'à Fabrégas.

Construit en 1979, grâce à l'obstination du Conseiller Général du canton, Arthur PAECHT, le collège Jean L'Herminier est certainement le plus agréable équipement scolaire seynois.

Une architecture légère dans un environnement verdoyant, loin de la densité du trafic et du bruit, il est le cadre idéal pour une scolarité réussie.

Le collège comporte 900 places pour 37 sections d'enseignement général, plus une section spécialisée de 96 places. Très étendu, il permet aux élèves facétieux de se livrer à de nombreuses plaisanteries, bien anodines, dans ses couloirs immenses.

Il compte 9 salles équipées en audio-visuel pour l'enseignement des langues vivantes, Anglais, Allemand, Italien et Espagnol, 5 salles sont aménagées pour le dessin, les travaux manuels, les sciences.

Une demi-pension, dans la salle polyvalente, accueille chaque jour environ 500 rationnaires.

Dans le cadre du collège existe également un foyer très actif qui offre de nombreuses possibilités d'activités post-scolaires : cyclisme, poterie, tissage, aéromodélisme, photo, danse, C.B., théâtre...

Enfin, chaque année, une grande fête est organisée en fin de période scolaire pour fêter les vacances et créer l'ambiance de solidarité nécessaire aux bonnes relations entre élèves et professeurs.



Une maison pour les clubs

Merveilleusement située au bord de mer, abritée sous de hauts pins, la maison Alcatel, récemment rachetée par la municipalité, héberge de nombreux clubs sportifs de Saint-Mandrier.

Les clubs féminins y sont particulièrement dynamiques.



Le nouveau stade de Saint-Mandrier

Très bientôt, les habitants de la commune pourront utiliser de nouvelles installations sportives. Sur le terrain vague où s'amoncelaient naguère des tonnes d'ordures, va s'édifier un complexe sportif.

Pour les amateurs de jeu collectif, un terrain de rugby, 2 courts de tennis compléteront cet ensemble de dimension nationale qui sera donc terminé en 1983 environ.

Il faut ajouter à cela, de confortables vestiaires, indispensables pour l'équilibre du complexe.

Le tout coûtera près de 3 000 000 F.



Le canton est aussi universitaire Sur les bords du Lazaret, la faculté travaille...

Cette grande maison mauresque que tous les promeneurs ont remarquée sur la corniche de Tamaris, est en fait un laboratoire.

La Fondation Michel Pacha est devenue, sous l'autorité du Professeur Gabriel PERES, un laboratoire universitaire dépendant du Département de Physiologie générale et comparée de l'Université de Lyon.

Ici, à Tamaris, il s'agit d'un laboratoire maritime de physiologie.

Deux types d'activité y sont menés :

- L'enseignement : dispensé aux étudiants sous forme de stage pour l'obtention d'un certificat de maîtrise de Physiologie et la pratique des applications à la physiologie marine.
- La recherche s'occupe plus particulièrement de la physiologie des poissons et notamment du métabolisme lipidique et à la digestion des poissons.

Le laboratoire a de plus effectué des recherches sur l'écotoxicité, en relation avec des organismes telle l'E.D.F., des travaux avec le concours du C.N.E.X.O. (Centre National pour l'Exploitation des Océans) sur le problème de l'aquaculture.



ZONE INDUSTRIELLE
DE TOULON-EST
LA GARDE - 83087 TOULON CEDEX
Téléphone (94) 75.80.53

**TRAVAUX PUBLICS
BATIMENTS**

Le Groupe des Ecoles de Mécaniciens (G.E.M.)

Saint-Mandrier accueille plusieurs écoles de la Marine, créant ainsi une animation importante de la cité.

Le G.E.M. compte une population d'environ 1 900 personnes, essentiellement militaire, puisque seulement 10 civils y travaillent.

Le G.E.M. inclut différentes formations :

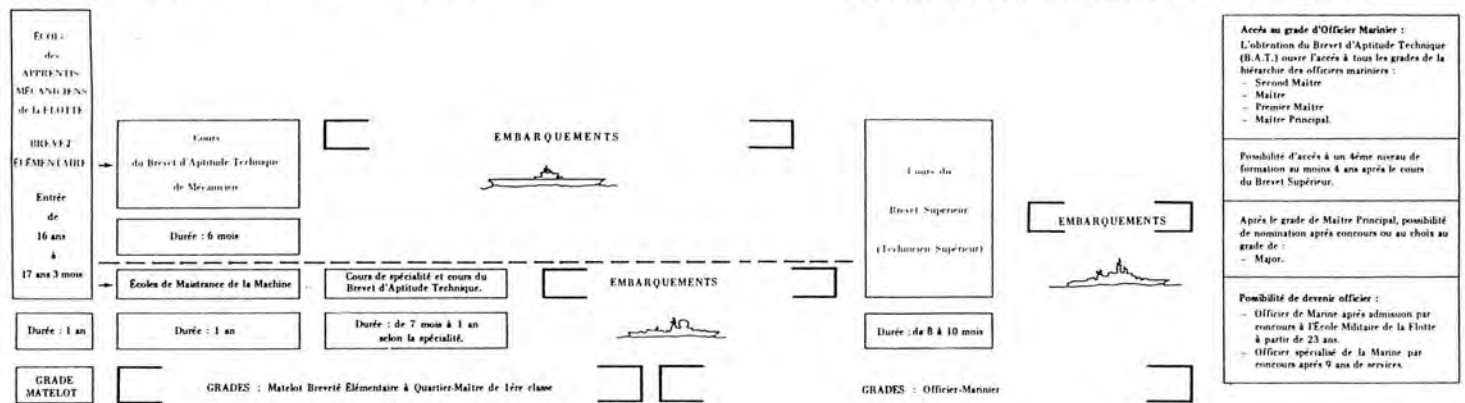
- Les E.O.R. (Ecole d'Officiers de Réserve), avec spécialité Energie-Propulsion.
- Ecole des Mécaniciens préparant au Brevet Elémentaire d'Aptitudes Techniques (B.E.A.T.) et au Brevet Supérieur (B.S.).
- Ecole préparatoire à l'école des Apprentis Mécaniciens de la Flotte (E.A.M.F.).
- Ecole de Maîtrance, où les élèves sont appelés à devenir rapidement officiers-mariniers.



La présence de la Marine est importante à Saint-Mandrier. Ici le groupe des Ecoles de Mécaniciens.

PROFIL DE CARRIERE

D'UN ELEVE DE L'ECOLE DES APPRENTIS MECANICIENS DE LA FLOTTE



Le centre d'Instruction Navale (C.I.N.)

Le C.I.N. regroupe environ 2 200 personnes dont seulement 50 civils.

Les diverses formations assurées par le C.I.N. sont :

- Ecole des Missiliers, débouchant sur l'obtention d'un brevet élémentaire, d'un brevet d'aptitude technique ou d'un brevet supérieur.
- Ecole d'officiers de réserve, spécialité INTRA.
- Ecole d'officiers transmetteur-détecteur A.S.M. (lutte anti sous-marine) missilier (énergie-propulsion).
- Ecole Maître-d'Hôtel.
- Ecole transmetteur-radio.

On le voit le choix est grand au C.I.N. pour un jeune homme souhaitant faire carrière dans la Marine.



Le Centre d'Instruction Navale de Saint-Mandrier.

EQUIPEMENTS NOUVEAUX

Le Centre de distribution décentralisé

Depuis longtemps déjà le Centre Postal de La Seyne était très encombré et logé dans des locaux devenus bien trop exigus pour l'importance du Centre.

Il devenait nécessaire de construire de nouvelles installations plus adaptées aux nouveaux besoins.

En effet, depuis le 7 décembre 81, les locaux affectés au Centre de distribution et du départ de courrier sur La Seyne sont officiellement ouverts au public.

Chacun peut s'en réjouir : usagers, dont l'accueil est plus agréable et qui reçoivent de meilleures prestations, employés dont le travail est largement facilité. Il faut savoir que le nouveau Centre est largement automatisé, ce qui à notre époque, est devenu absolument nécessaire.

Constatons avec plaisir que la municipalité a commencé à décentraliser les équipements publics, peut-être par manque de place en centre-ville, mais le canton sud sera ainsi moins délaissé peut-être ?



Un cimetière plus marin que celui de Valéry

Après une vigoureuse lutte contre les diverses administrations habilitées à délivrer les autorisations nécessaires, les habitants de Saint-Mandrier vont enfin pouvoir penser avec sérénité à leur repos éternel.

En effet, face à la mer, à l'ouest de l'actuel cimetière civil, va être aménagé le nouveau terrain destiné à recevoir les dernières demeures des Mandriens.

Il sera très original ce cimetière, à flanc de

colline et surplombant le littoral. Mais, pourquoi voudrait-on qu'un cimetière soit obligatoirement plat, encadré par de hauts murs, abrité par des ifs, avec les tombes alignées rigoureusement ?

Ce cimetière là, per-

mettra aux habitants d'honorer la mémoire de leurs chers défunts dans un cadre agréable, un peu semblable à celui du cimetière franco-italien.

Situé sur un hectare de colline, il coûtera environ 400 000 F.

De bien agréables habitations à loyer modéré

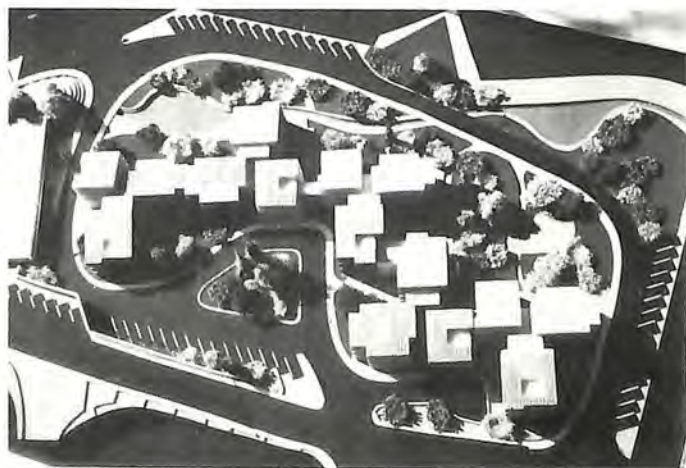
Les travaux de construction des H.L.M. sur la route du Gros Baou ont commencé.

Il aura fallu beaucoup de temps et de problèmes à résoudre pour que le projet devienne réalité.

Les voisins, inquiets d'une urbanisation qu'ils craignaient anarchique, cherchèrent à l'empêcher.

Après jugement, la municipalité obtint gain de cause.

Mais que chacun se rassure, ces H.L.M. là, seront fort plaisants à regarder et loin de la tradition bien triste des « casernes » qui ont été construites un peu partout, à la limite de certaines agglomérations.



La maquette du projet